



Collège en poésie dans une Ville en poésie : concours !

publié le 19/12/2018

Ecrire un poème avant le 18 janvier

Comme les années précédentes, un **concours** de poésie est ouvert aux collégiens pour le Printemps des poètes en mars 2019. Pour y participer : **préparer un poème et le déposer dans l'urne poétique** (CDI ou Vie scolaire) **jusqu'au 18 janvier**.

Les consignes à respecter : 1 poème par élève / sur 1 page A4 / Caractères : TIMES NEW ROMAN / Taille : 12 / Interligne : SIMPLE / Alignement : GAUCHE / Retrait d'alinéa : AUCUN / Noms et Prénoms de l'élève / Classe de l'élève



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.